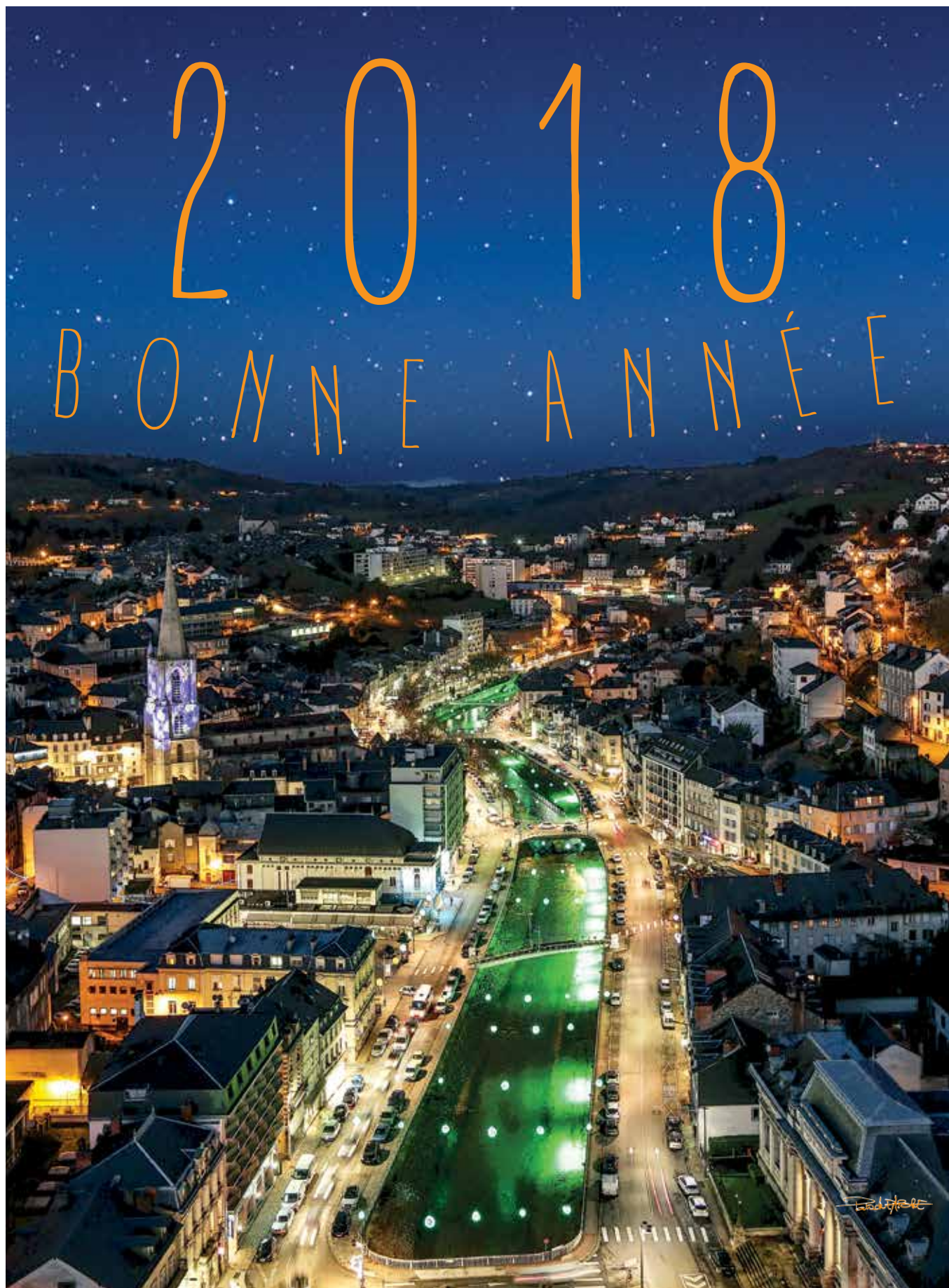
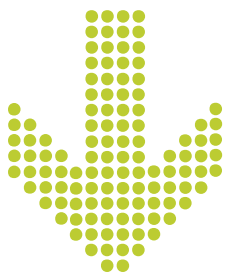




QU'EST-CE QUI CHANGE EN 2018 ?





éditorial



Remplir le verre



BERNARD COMBES,

MAIRE DE TULLE,
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Que ce soit à l'initiative de la Ville ou sous l'égide de l'Agglo, les projets et les réalisations n'ont pas manqué en 2017 ! Ce changement d'année est l'occasion d'en rappeler les principaux, sans oublier les tâches assurées au quotidien par les agents pour la population du territoire : la mise en service de la Maison de santé avec tous les professionnels dédiés, la création de l'Ecole du numérique, l'aménagement de la zone d'activités de Tulle-Est pour accueillir de nouvelles entreprises, la transformation de la rue Jean-Jaurès en zone piétonne, la rénovation des tribunes et des vestiaires du stade Alexandre-Cueille et du stade de Pounot .

À ces opérations publiques, soutenues le plus souvent par l'Etat, la Région et le Département, se sont ajoutées des initiatives privées, notamment pour le renouvellement des commerces. Certaines de ces opérations ont bien sûr suscité des critiques, cela n'empêche pas la majorité des élus de Tulle et de l'Agglo de continuer à œuvrer autant qu'il est possible pour le bien de ce territoire et de tous ses habitants.

C'est ainsi qu'en 2018, des rénovations d'immeubles seront entreprises dans la rue Jean-Jaurès pour accueillir de nouveaux commerces et de nouveaux habitants. Des projets sont aussi à l'étude dans l'avenue Victor-Hugo.

Nous pouvons d'ailleurs espérer un soutien financier de l'Etat et de la Région afin de poursuivre la rénovation du centre-ville, en particulier dans le quartier de l'hôpital.

Comme il est mentionné dans ce magazine, d'autres nouveautés et rendez-vous s'annoncent pour 2018 : le début de la rénovation des parkings en silo, le lancement de la « scène nationale », obtenue de l'Etat par la fusion des théâtres de Tulle et Brive, qui procurera au public corrézien des spectacles de qualité supérieure, de nouveaux parcours pour la Brive-Tulle Nature le 8 avril, un festival des Nuits de Nacre plus chaleureux le dernier week-end de juin, un nouveau comice agricole d'arrondissement le 8 septembre à l'Auzelou, les 40 ans des Foulées tullistes le 8 septembre également. Et puis un âne et huit moutons, que les écoliers pourront venir voir, seront acquis par la Ville pour entretenir certains espaces de verdure sans moteur, ni désherbant.

D'autres initiatives publiques et privées s'y ajouteront pour conforter l'avenir de notre cité. Certains trouveront que ce ne sera jamais suffisant, que le verre sera toujours à moitié vide. Les autres le verront à moitié plein et contribueront à le remplir encore. C'est ainsi qu'une ville continue à être bien vivante.

A chaque Tulliste, j'adresse mes meilleurs vœux de santé, de sérénité et de confiance.



7 jeunes de Première et de Terminale ont été sélectionnés pour participer à la simulation des Nations-Unies. Ils ont eu pour mission de défendre les intérêts de la Finlande. (Photo fournie)

EDMOND-PERRIER

Lycée sans frontière

Parlement européen et Nations-Unies n'ont désormais plus de secrets pour les lycéens tullistes.

Cette année, l'établissement scolaire mise sur l'international et n'hésite pas à proposer à ses élèves de nouveaux projets : visio-conférence avec l'Asie, accueil d'élèves étrangers avec AFS, participation à une simulation du fonctionnement des Nations-Unies et du Parlement européen. Ces expériences originales pour les jeunes de la section européenne enrichissent leurs connaissances en langues étrangères tout en découvrant le fonctionnement de grands organes décisionnaires. « Pour les élèves qui ont participé en décembre à la simulation des Nations-Unies à Paris ou ceux qui seront présents à Limoges pour celle du Parlement européen, cela demande énormément de travail préparatoire et de maîtrise de la langue », précise Sébastien Malagnoux, professeur d'anglais. Un bagage supplémentaire pour ces lycéens en quête de nouveaux horizons.

COMMERCES

Coup d'envoi des soldes d'hiver !

Du 10 janvier au 20 février, les commerçants tullistes font valser les étiquettes et cassent les prix.

Vêtements, chaussures, accessoires, électroménager, produits de beauté, téléphonie... le Père Noël est déjà passé, mais beaucoup attendent avec impatience la période des soldes pour faire de bonnes affaires.

Les commerçants tullistes espèrent faire recette cette année malgré la conjoncture et la concurrence d'internet. Certains d'entre eux seront ouverts le dimanche 14 janvier. C'est une bonne nouvelle pour les accros du shopping et les adeptes des bonnes affaires !

RECENSEMENT DE LA POPULATION

NOUVELLE CAMPAGNE

Du 18 janvier au 24 février, des agents officiels vont sillonner la ville afin de procéder au recensement de la population 2018.

Durant cette période, les quatre personnes recrutées pour cette mission vont se présenter dans les foyers tullistes sélectionnés par tirage au sort. Munis d'une carte officielle, ils doivent remplir un maximum de formulaires de renseignements. Cette démarche permet d'affiner les données de la ville qui déterminent la participation de l'Etat au budget de la commune. Sur le plan local, cela définit, entre autre, le nombre d'élus, de pharmacies, de moyens de transport, le mode de scrutin, etc. Depuis 2015, il est possible de se faire recenser par internet grâce au code d'accès et au mot de passe qui figurent sur la notice d'information. L'an passé, 32% des tullistes ont choisi cette formule simple et rapide.

 Site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

Ça s'est passé à Tulle

STATIONNEMENT

CE QUI CHANGE

Afin de respecter le cadre réglementaire, la gestion du stationnement évolue. Tour d'horizon des premiers changements qui interviennent en ce début d'année.

SAINT-PIERRE : TRAVAUX DE MISE AUX NORMES

La rénovation a débuté le 29 décembre et impose une fermeture totale jusqu'au 8 janvier afin de procéder à un hydrodépouillage des murs, sols et plafonds.

Les travaux pourront alors débuter : peintures des sols, mise en conformité avec les normes d'accessibilité PRM, création de cheminements piétons sécurisés, installation d'un système de vidéosurveillance, rénovation du dispositif d'alarme incendie, reprise de l'éclairage... pas moins de 13 semaines seront nécessaires pour réaliser l'ensemble des travaux obligatoires. Durant cette période, les équipes feront le maximum pour que le parking reste ouvert, même si certaines étapes nécessiteront des fermetures occasionnelles. Une fois les travaux terminés, le parking sera mis en paiement. Des formules d'abonnements seront proposées, les pré-inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes sur le site de la Ville ou en contactant le Service du Domaine Public.

MISE EN PLACE DES NOUVEAUX TARIFS

La loi MAPTAM contraint les communes à redéfinir leurs tarifs de stationnement (voir Tulle Mag n°127). Tulle n'échappe pas à la règle, et, depuis le 1^{er} janvier, les zones bleues et rouges ont disparu au profit d'une zone tarifaire unique fixée à 0,80 € la première heure et 1,60 € les heures supplémentaires. En ce qui concerne les parkings en enclos, le tarif est de 1 € de l'heure. Les abonnements sur la voirie sont maintenus, avec une nouveauté cependant : la création d'un tarif résidents. Ils peuvent être souscrits à la semaine, au mois, au semestre ou à l'année. Les abonnements pour le parking Souletie et ceux pour les professionnels à nécessité de mobilité sont maintenus.

 Tous les tarifs sont à retrouver sur www.agglo-tulle.fr ou en contactant le Service du Domaine Public au 05 55 26 64 61



SANTÉ

La maternité récompensée

Ce service hospitalier, qui réalise pas moins de 600 naissances par an, a obtenu le label Initiative Hôpital Ami des Bébés décerné par l'OMS.

C'est une gratification pour les professionnels de santé qui se sont investis dans cette démarche qualité depuis 2013. Seules 32 maternités possèdent cette distinction en France. Ce label vise à organiser les soins autour des rythmes biologiques du nouveau-né et de la mère (mise en place d'un self pour le petit déjeuner, pas de réveil systématique toutes les trois heures...), à répondre aux besoins physiologiques, psychologiques et culturels de l'enfant et de sa famille tout en assurant la sécurité médicale, et à apporter un soutien aux parents pour qu'ils deviennent progressivement autonomes.

« Nous avons suivi des formations afin de revoir nos pratiques (peau à peau, présence des papas lors d'une césarienne, allaitement...) mais aussi pour développer des médecines alternatives (yoga, hypnose...) », souligne Anne-Christine Boyer, une des sages-femmes.



GARE AUX OREILLES

Les élèves du Conservatoire à Rayonnement Départemental ont donné de la voix lors d'une expérience proposée par Audition Solidarité. Le but, les sensibiliser aux risques auditifs avec des petits exercices et beaucoup de pédagogie.

Les petits nouveaux



ATELIERS PATINES ET VELOUTINE

Envie de personnaliser un meuble, de changer de décoration ou de participer à un atelier créatif ? **Valentine Leprince** met son talent au service de votre intérieur.

11 bis avenue Victor-Hugo
19 000 Tulle.
Tél. : 06 77 43 66 65

Ouvert du mercredi au vendredi de 14h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30



VILLA D'ESPAGNE

Savons naturels et multicolores mais aussi objets déco et produits faits-mains ont envahi les rayons de la nouvelle boutique d'**Alexandra Salou**. Pas de doute, cette commerçante vous invite à entrer dans sa bulle...

31 avenue Victor-Hugo
19 000 Tulle.
Tél. : 05 55 21 93 81

Ouvert du mardi au samedi de 10h30 à 12h30 et de 13h à 19h

Facebook Villa d'Espagne - la boutique



HAPPY CASH

Cette franchise spécialisée dans l'achat et la revente d'objets d'occasion vient élargir l'offre commerciale de Citéa. TV, jeux vidéo, téléphonie, informatique, etc. **Mathilde Gratadou** et son équipe redonnent une seconde vie aux objets du quotidien.

Quai Victor-Continsouza
Citéa 19 000 Tulle.
Tél. : 05 44 40 03 52

Ouvert le lundi de 14h à 19h et du mardi au samedi 10h à 12h30 et de 14h à 19h.

www.happycash.fr



ATELIER COIFFURE

Après 12 ans place Saint-Jean, **Christine Ageloux** a pris ses ciseaux et ses brosses pour s'installer rue Jean-Jaurès. Cet artisan-coiffeur travaille le cheveu avec passion et n'hésite pas à transmettre son art à ses apprentis.

30 rue Jean-Jaurès
19 000 Tulle.
Tél. : 05 55 20 13 09

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 18h30 et le vendredi jusqu'à 20h30 sur RDV



CORRÈZE DIGITAL SCHOOL

Francois Hollande, élus et partenaires privés ont inauguré la première école du numérique à Initio. Elle accueille 12 apprenants, venus d'horizons très différents, qui deviendront référents digital.



K PIZZ

La pizzeria de la gare a rouvert ses portes pour le plus grand plaisir des clients. Pâtes et légumes frais sont toujours une priorité. Avec une trentaine de pizzas à la carte, **David Ramalho** et son employé espèrent rapidement faire parler d'eux.

11 avenue Winston-Churchill
19 000 Tulle.
Tél. : 05 44 40 07 97

Ouvert du mardi au samedi
de 10h à 14h et de 18h à 22h,
dimanche de 18h à 22h (livraison sur Tulle et Laguenne)



BASTIDE

Vicki et **Jessica D'Alessio** ont ouvert un magasin de location et de vente de matériel médical. Spécialisées dans le retour et le maintien des personnes âgées à leur domicile, les deux sœurs proposent de nombreux produits.

40 rue Maurice-Caquot
19 000 Tulle.
Tél. : 09 87 16 69 96

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h et de 14h à 17h ;
le samedi sur RDV

bastide-le-confort-medical-
tulle.business.site



PINCEAU CORRÉZIEN

Rénovation, construction, ravalement de façades, travaux de peintures... vous avez besoin d'un artisan en bâtiment ? **Alexandre**, diplômé d'un BEP finition peinture, est votre homme ! Il accueille et conseille les clients le samedi en boutique.

6 avenue Victor-Hugo
19 000 Tulle.
Tél. : 06 52 01 88 74

Ouvert le samedi de 9h30 à
17h30 ou sur RDV



LA RÔTISSERIE

Poulet label rouge, agneau du massif central, saumon bio, côte de veau des Cévennes... il y en a pour tous les goûts ! Ce restaurant, spécialisé dans la cuisson à la broche, propose un tout nouveau concept qui devrait ravir les gourmands.

36 avenue Ventadour
19 000 Tulle.
Tél. : 05 64 28 58 51

Ouvert 7 jours/7 de 11h30 à
14h30 et 18h30 à 22h30 (23h
les week-ends).

Salon de thé l'après-midi.
www.larotisserie-tulle.fr



OH LES GOURMANDS !

Bavarois caramel, pommes fondantes et crémeux vanille, la bûche de Noël 2017 des artisans pâtisseries corréziens a régalé les élus, juste avant le dernier conseil municipal de l'année.

LE BLOC-NOTES DES QUARTIERS

BROCANTE

Les exposants de l'association Tulle'Broc vous donnent rendez-vous

DIMANCHE 21 JANVIER et **DIMANCHE 18 FÉVRIER** de 8h à 18h sur le quai Baluze.

CINÉ CRAPULES

Projection de courts-métrages pour les enfants à partir de 3 ans.

VENDREDI 5 JANVIER à 15h30 à la librairie Chantepages

☎ Réservations : 05 55 26 60 07

GALETTE DES ROIS

de l'AJC Virevialle. Ouvert à tous les habitants du quartier de Virevialle.

SAMEDI 13 JANVIER à 18h30, la maison de quartier de Virevialle.

ATELIER PARENTS-ENFANTS

L'association A'Tous Cirk propose des animations. L'occasion d'accompagner l'enfant (18 mois - 3 ans) dans son développement psychomoteur et de partager un moment de complicité !

Le prochain atelier aura lieu **DIMANCHE 14 JANVIER** de 10h30 à 12h, au Centre Culturel et Sportif. 10€.

☎ Infos et réservations au 06 89 08 58 15

Vous organisez une animation, une fête ou un concours dans votre quartier ?

Cet agenda est fait pour vous !

N'hésitez pas à transmettre vos informations à TulleMag : communication@ville-tulle.fr



AU FIL DE L'EAU

Un nouveau sentier à l'Auzelou

Le 16 décembre dernier, élus, enfants, enseignants et parents se sont réunis pour inaugurer un espace de promenade dans le parc de l'Auzelou.

Situé sur la rive gauche de la Corrèze, le sentier d'interprétation invite les promeneurs à découvrir l'écosystème de la rivière et de la forêt. Pour cela, huit stations ont été installées du Pont des Soldats jusqu'au sous-bois (environ 700m). Imaginées par les enfants de l'école de l'Auzelou, qui ont réalisé un gros travail de recherche, ces bornes sont équipées de différents systèmes : jeux, table de lecture, livrets... histoire d'apprendre tout en s'amusant. « A travers ce projet, nous avons pu sensibiliser les enfants sur le fonctionnement de la rivière, les usages liés à l'eau, les dégradations que subissent ces milieux et les travaux de restauration nécessaires », explique Olivier Lefeuvre, de la Cellule Opérationnelle Rivière, qui est intervenu dans le cadre du projet de renaturation de la Corrèze.



C'EST OFFICIEL !

Les élus de Tulle et de l'agglomération ainsi que les professionnels de santé ont coupé le ruban tricolore devant la Maison de santé des 7 Collines. L'occasion de célébrer l'ouverture de cette structure médicale pluridisciplinaire réalisée par Tulle agglomération.

COMMERCES

A l'asso de la rue Jean-Jaurès

Une nouvelle dynamique s'est emparée de la rue piétonne récemment réhabilitée par la Ville. Les commerçants et les professionnels ont décidé de s'unir pour animer leur quartier.

Après s'être mobilisés pour les fêtes, les adhérents de l'association ne comptent pas en rester là, bien au contraire. Animations, actions ponctuelles, création d'un logo... les idées ne manquent pas pour que la rue Jean-Jaurès retrouve son dynamisme commercial. « Toutes les intentions sont bonnes à prendre, insiste Raphaëlle Perrier, la présidente. On avait envie de se réunir pour faire revivre cette artère. La création d'une association nous a paru être la solution ».


 Toutes les actus sur Facebook : Rue Jean-Jaurès Tulle – association

j'aime
mon
QUARTIER

EMPLOI

LA CITÉ DES MÉTIERS S'INSTALLE À L'AUZELOU

Vous vous interrogez sur votre orientation, vous cherchez des infos sur un métier, une formation ou souhaitez évoluer dans votre vie professionnelle ? La cité des métiers éphémère est faite pour vous ! Des conseillers qui assurent des entretiens individuels, des ateliers, des rendez-vous métiers, un espace multimédia : la cité des métiers offrira à tous ceux qui sont à la recherche de solutions professionnelles la possibilité d'être guidés dans leur démarche.

 Mercredi 7 février de 13h à 19h
à la salle de l'Auzelou
Accès libre et anonyme.

INITIATIVE

Des marchés vitaminés

Rendez-vous les mercredis et samedis matin sur les marchés de la gare et de la cathédrale pour déguster gratuitement une soupe fraîche.

Afin de redynamiser ces rendez-vous hebdomadaires, l'association des commerçants non sédentaires a décidé de mettre en place différentes animations sur les marchés de Tulle. En ce début d'année, ils innovent avec une soupe réalisée à base de produits de saison qu'ils distribueront gracieusement aux clients. Le but : valoriser les produits vendus sur les étals des marchands ambulants et, pourquoi pas, séduire de nouveaux clients.



QUARTIER DU TRECH

Chantepages, ArtDkô et le Bouche à Oreille se sont mobilisés durant les fêtes pour organiser un après-midi récréatif avec décoration de sapin et goûter pour le plus grand plaisir des petits et des grands participants.



RÉSIDENCE DE NACRE

Des ateliers rythmés

Les locataires ainsi que des personnes inscrites au pôle de l'autonomie participent, une fois par mois, à un atelier karaoké.

En apparence, cette résidence pour seniors paraît calme et tranquille, mais une fois par mois, les notes de musique et les chants envahissent les couloirs. Cet atelier, animé par Isabelle Rigaudie, la gardienne de l'immeuble, attire une quinzaine de participantes : « je leur propose une sélection de chansons françaises, précise l'animatrice. Le karaoké dure en moyenne 1h30. Ensuite, nous prenons un goûter ».

Ce moment convivial, Simone ne le raterait pour rien au monde : « je trouve que c'est divertissant et surtout on passe un moment toutes ensemble ».

Plus d'informations : 05 55 26 26 24 ou 05 55 20 21 14

TULLE-BRIVE NATURE

Tous les chemins mènent à l'auzelou !

Le 8 avril prochain, cela fera déjà 8 ans que la Tulle-Brive Nature vous fait découvrir les chemins reliant les deux villes.

Cette année encore, vous n'allez pas être déçus ! 10 nouveaux tracés seront à découvrir au départ de Brive : 3 distances au choix pour la randonnée pédestre (11,20 ou 31 kms), 3 pour le Trail (10,22 ou 35 kms), 2 pour les cyclos (40 ou 94 kms) et 2 pour les VTT (35 ou 70 kms)... et pour la première fois, une arrivée sur le site de l'auzelou.

De nombreux services seront proposés gratuitement aux participants : navettes, points de ravitaillement, assistance technique sur les parcours VTT et cyclo, douches et aires de lavage VTT à l'arrivée. Les villes de départ et d'arrivée ainsi que les villages traversés par la course seront tous animés pour que les sportifs et supporters passent une agréable journée.

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes sur www.latullebrivenature.fr



STADE DE POUNOT

Le club-house peut désormais accueillir supporters et joueurs dans les meilleures conditions. Après quelques mois de travaux le complexe sportif a été modernisé et adapté aux besoins du club de foot : nouveaux vestiaires arbitres, bardages des tribunes, bloc sanitaire PMR et local anti dopage.

1939-1945

Pour ne jamais oublier



○ Recueillement au Haut-Lieu de Cueille en mémoire des déportés tullistes.



○ Si la librairie de Marguerite Pradel n'existe plus, une plaque rappelle aux passants qu'ici se trouvait un lieu de de rencontre des premiers résistants.

Quatre plaques en mémoire des résistants, des déportés et des victimes de la barbarie nazie ont été inaugurées à la fin novembre à Tulle.

Portes drapeaux, membres de l'ONAC, élus et anonymes se sont réunis le 30 novembre, entre le 8 et le 10 de la rue Jean-Jaurès, pour rendre hommage à Marguerite Pradel, résistante tulliste qui fut déportée à Ravensbrück. Durant la Seconde Guerre Mondiale, celle que l'on surnommait « la mère du maquis », accueillait des rencontres entre résistants dans sa librairie. Fièvre de

son engagement, elle n'avait pas peur d'afficher ses opinions, une tirelire au profit de la Résistance trônait sur son comptoir.

Le même jour, trois autres plaques commémoratives ont été inaugurées. Au numéro 3 de la rue Aimé-Audubert, où se réunissait le Bureau de la Résistance Ouvrière. En 1942, sous le commandement de Jean Laporte (technicien à la MAT), le B.R.O participait activement au soutien matériel de tous les mouvements : organisation de collectes, distribution de tracts, de médicaments, sabotages,

aides aux prisonniers et à leurs familles, confection de faux papiers... Puis, le cortège s'est rassemblé au Haut-lieu de Cueille pour dévoiler la plaque en l'honneur des 261 déportés tullistes vers les camps de la mort de janvier 1943 à août 1944. Aux 149 déportés du 9 juin s'ajoutent 112 autres innocents.

En conclusion, dans le quartier de Souilhac, un rassemblement a eu lieu devant l'ancienne infirmerie de la Manufacture d'Armes que les SS de la Das Reich utilisèrent lors du tri du 9 juin 1944.



PRIX NATIONAL MOTUL 2017

Le Grand prix Motul-Fondation du patrimoine a couronné le triporteur publicitaire Maugein Frères, du constructeur italien Lambretta (modèle F300). Une récompense de 10 000 € qui vient grossir la cagnotte pour la restauration de ce véhicule de 1957. (Photo fournie)

SCÈNE NATIONALE

Nicolas Blanc planche sur la prochaine saison

En septembre 2018, les Tullistes vont découvrir la nouvelle programmation de la Scène nationale Brive-Tulle. Son directeur, Nicolas Blanc et ses équipes sont en pleine écriture de l'acte 1 : l'entrée en scène.



Un nouveau défi professionnel pour ce passionné de théâtre, originaire de Perpignan, qui souhaite avant tout s'appuyer sur l'existant : « j'ai imaginé un projet qui s'appuie sur les marqueurs artistiques des deux théâtres. Amener le meilleur de Tulle à Brive, et le meilleur de Brive à Tulle, explique le directeur. L'établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) va déployer son activité sur les deux sites ».

UN FONCTIONNEMENT COMPLÉMENTAIRE

Pour la saison 2018, il n'y aura donc plus qu'une seule entité culturelle (dont le nom reste à définir*) et surtout un seul projet artistique qui va se décliner autour de différents axes. « Nous allons mettre en place un fonctionnement complémentaire pour les deux plateaux qui sont finalement assez similaires. Cela nous permettra de proposer des spectacles communs, des résidences d'artistes, etc. avec un travail autour des publics qui pourront se rendre dans l'une ou l'autre des salles de spectacle grâce à la mise en place de navettes. Le but est de créer une nouvelle forme de dialogue entre les deux scènes. Je souhaite également que l'on

conforte et que l'on développe les actions culturelles à destination des jeunes afin qu'ils poussent davantage les portes des théâtres de Brive et de Tulle ».

UN SOUTIEN À LA CRÉATION

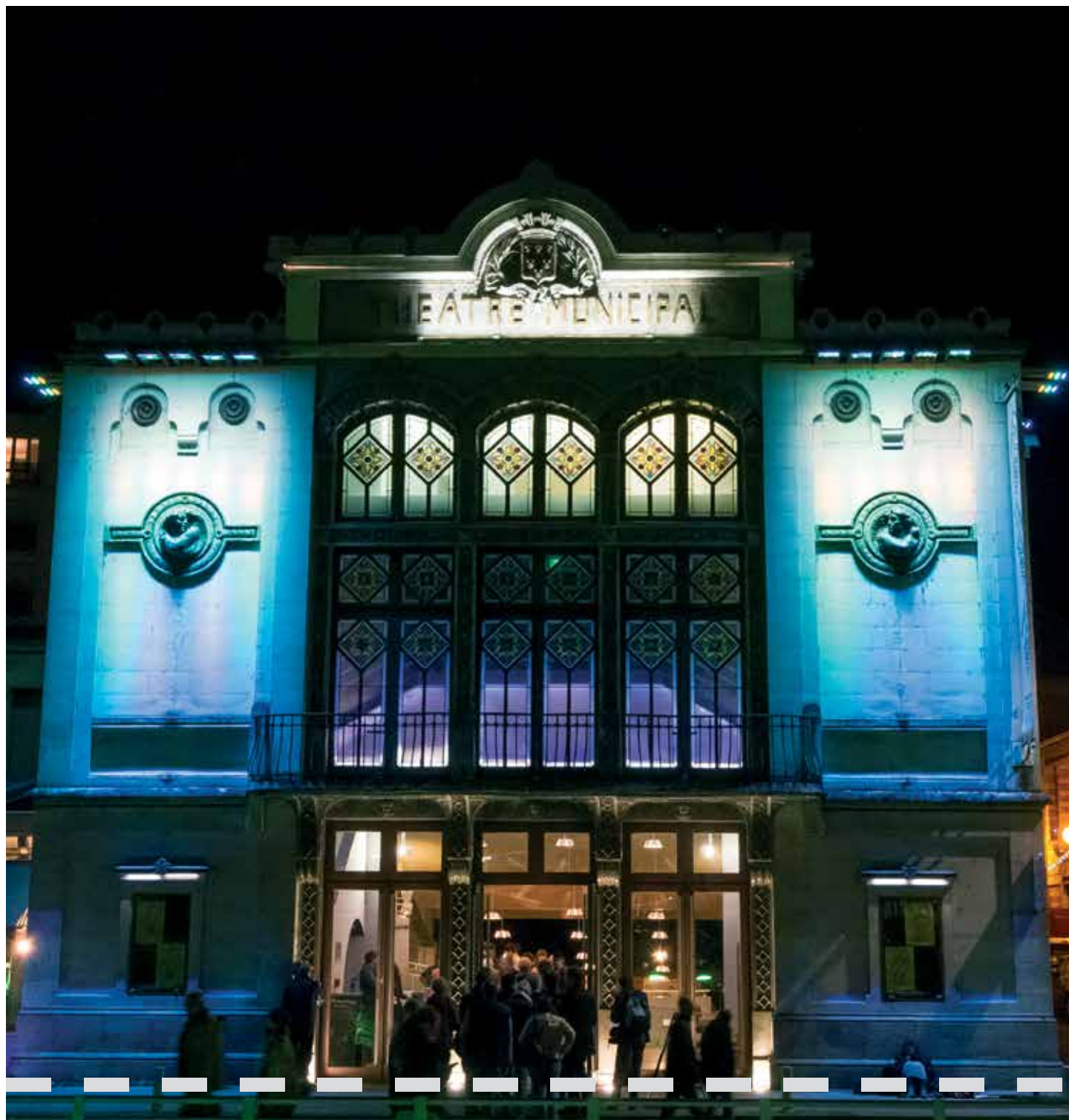
Avec une solide expérience professionnelle, notamment en tant que directeur des Scènes croisées de Lozère depuis 2010, Nicolas Blanc a auparavant été chargé de l'élaboration du schéma départemental de l'enseignement artistique du théâtre dans les Côtes d'Armor puis de celui consacré à la musique, à la danse, au théâtre et aux arts du cirque dans le Gers, avant d'être en charge de la politique culturelle dans ce même département. Ce parcours riche et cette sensibilité particulière guident ses choix aujourd'hui notamment dans la mise en place de partenariat avec les professionnels et les collectivités locales.

« Il y a déjà des actions hors les murs, je pense par exemple aux « Randonnées de la Culture » pour les 7 Collines. Un travail a déjà été engagé par les équipes mais avec le label de la Scène nationale nous espérons élargir notre champ

d'action. Il s'agit d'un des critères du cahier des charges qui incombent aussi aux 73 autres structures labellisées en France par le ministère de la Culture, tout comme le soutien à la création qui sera aussi au cœur de notre projet culturel. Il est important que nous puissions apporter notre aide à des compagnies émergentes mais pas seulement. Cette année, nous accompagnerons le Bottom Théâtre avec une coproduction, un accueil en résidence et une aide à la diffusion », précise le professionnel.

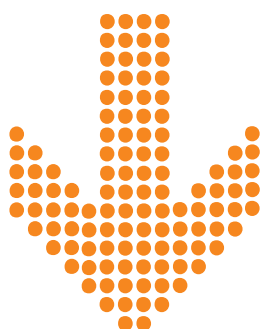
L'obtention du label « Scène nationale » permet aux 7 Collines et aux Treize Arches d'augmenter leurs capacités financières et donc de proposer plus d'activités. L'EPCC dispose désormais d'un budget de 3 millions d'euros (subvention de l'Etat à hauteur de 500 000 €) qui lui permet de proposer des projets ambitieux qui rayonneront bien au-delà des sept collines. Un peu de patience, le lever de rideau ne devrait plus trop tarder.

* Ceux qui le souhaitent pourront, en janvier, se rendre à l'accueil du théâtre des 7 Collines pour proposer un nom afin de baptiser ce nouvel établissement culturel corrézien.



QU'EST-CE QUI CHANGE EN 2018 ?

Une nouvelle année commence et avec elle son lot de changements : taxe d'habitation, transfert de compétences, travaux, événements... les Tullistes n'échapperont pas à la règle. Petit tour d'horizon des grandes et des petites nouveautés qu'il est bon de noter.



QU'EST-CE QUI CHANGE EN 2018 ?

- Les travaux du stade Alexandre Cueille sont terminés ! Un véritable complexe sportif désormais équipé d'un club house, de vestiaires (4 pour les joueurs, 2 pour les arbitres, une salle de musculation, une infirmerie et des douches publiques) et de tribunes totalement réhabilitées.

UN NOUVEAU TRANSFERT DE COMPÉTENCE

A partir du 1^{er} janvier, Tulle agglo récupère la compétence assainissement comme le prévoit la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République). Cela signifie que la Ville transfère cette mission à la communauté d'agglo tout en conservant la gestion de l'eau (reprise en régie de l'eau votée en CM en décembre 2014). Le service municipal actuellement en charge de ce dossier sera donc mis à disposition de l'agglo. Il soumettra à cette nouvelle autorité les projets d'interventions concernant la ville préfecture. C'est donc Tulle agglo qui décidera du budget, des chantiers ou des projets à réaliser sur Tulle.

Dans les faits, les Tullistes verront finalement peu de changement car jusqu'au 31 décembre 2018, c'est l'entreprise Véolia qui sera toujours l'interlocuteur en matière de branchements, de traitement des eaux usées, de facturation, d'intervention sur une canalisation ou de gestion de la clientèle.

Ce transfert de compétences permettra d'engager une mutualisation des moyens et, à terme, d'augmenter les capacités d'investissements.

EAU POTABLE : VERS UNE TARIFICATION PLUS ÉQUILIBRÉE

Toujours concernant l'eau, les élus ont souhaité faire évoluer le système de tarification afin que les factures reflètent davantage les consommations. En effet, jusqu'à présent, le coût de l'abonnement était de 62,52 € pour les Tullistes qui possèdent un raccordement de diamètre 15, soit 94% des abonnés. Cette somme représente un poste de dépense important et incompressible alors que la consommation peut, quant à elle, être maîtrisée. Le conseil municipal a voté le 12 décembre dernier une baisse du coût de l'abonnement qui passe à 50 € et une augmentation du prix du mètre cube d'eau potable qui passe de 1,39 à 1,49 €. L'objectif de cette mesure est de diminuer l'impact de l'abonnement tout en incitant les consom-



mateurs à être davantage vigilants quant à leur consommation de cette ressource naturelle.

UNE NOUVELLE DÉMARCHE POUR LA PLATEFORME D'ACCUEIL DE LA MAIRIE

Depuis la fin de l'année, les personnes qui souhaitent changer de prénom doivent se rendre en mairie. Cela concerne les modifications ou suppressions d'un ou plusieurs prénoms, de même que l'ordre des prénoms. Cette démarche s'effectue auprès du service de l'état-civil du lieu de naissance ou de résidence de la personne. La remise de la demande doit se faire par l'intéressé et être justifiée par un intérêt légitime : problème d'intégration, prénom jugé ridicule ou association nom-prénom jugée ridicule. Un dossier solide devra être constitué afin d'attester de ce changement officiel (porté sur l'acte de naissance). En cas de refus, le Procureur

de la République sera saisi et c'est lui qui en informera directement l'intéressé.

UN ÉQUIPEMENT CULTUREL REPENSÉ

Le premier étage du conservatoire, qui accueillait les anciens locaux de la médiathèque est actuellement partiellement inoccupé. Des aménagements vont être entrepris cette année par la municipalité afin d'offrir de nouveaux espaces plus modernes à cette structure culturelle. Le plateau sera séparé en deux parties afin d'accueillir : d'un côté, les cours de danse et de musique, et de l'autre, les bureaux de l'association Peuple et Culture (situé à ce jour dans l'ancienne école de l'Alverge).

UN LABEL POUR LE THÉÂTRE TULLISTE

La saison prochaine, le théâtre des 7 Collines rejoindra le réseau des Scènes nationales. Pour obtenir ce

LES CHIFFRES / CLES

550

M² SERONT RÉHABILITÉS AU SEIN DU CONSERVATOIRE DE DANSE ET DE MUSIQUE

25

EUROS, C'EST CE QU'IL FAUDRA DÉBOURSER EN CAS D'ABSENCE OU DE DÉFAUT DE PAIEMENT POUR LE STATIONNEMENT

2 115 372

EUROS DE RECETTES ISSUS DE LA TAXE D'HABITATION SONT ATTENDUS POUR 2017

8

MOUTONS ET 1 ÂNE SERONT ACHETÉS PROCHAINEMENT PAR LA MAIRIE AFIN D'ENTREtenir LES ESPACES NATURELS DU CHAMBON

1 000

USAGERS SONT ACCUEILLIS CHAQUE MOIS SUR LA NOUVELLE PLATEFORME D'ACCUEIL

RENCONTRE AVEC UNE ÉLUE



DOMINIQUE GRADOR,
1^{ère} adjointe au maire en charge de l'éducation
et de l'aménagement du temps de l'enfant

TULLE mag : *Vous venez de lancer une large consultation au sujet de la semaine de 4,5 jours. Pourquoi ?*

DOMINIQUE GRADOR : Les mairies qui le souhaitent ont pu revenir à la semaine de 4 jours dès septembre 2017. Cela n'a pas été notre volonté puisque, au vu des délais imposés, ce changement aurait été brutal. Aussi, nous avons souhaité prendre le temps d'une consultation la plus large possible avec les parents d'élèves, enseignants, intervenants associatifs et personnels municipaux.

Même si nous sommes favorables à la semaine de 4,5 jours qui, selon nous, respecte mieux les rythmes chrono-biologiques de l'enfant, nous tenons à recueillir l'avis de tous pour ensuite prendre une décision qui soit la plus collégiale possible et surtout prenne en compte l'intérêt de l'enfant.

TULLE mag : *Quel bilan tirez-vous de l'organisation mise en place en 2013 ?*

DOMINIQUE GRADOR : La Ville de Tulle s'est donné les moyens de proposer des activités qui apportent une véritable plus-value aux enfants, qui éveillent leur curiosité. Actuellement, 66 ateliers sont dispensés chaque semaine à plus de 600 élèves : arts martiaux, langue des signes, rédaction d'un journal, initiation au russe et à l'anglais, sports... l'offre est très plurielle et 95% des élèves y participent. Un questionnaire a été soumis à l'ensemble des parents. Sur 682 familles interrogées, 497 ont participé et 74% d'entre elles se prononcent en faveur la semaine de 4,5 jours. Les enseignants pensent aussi qu'une matinée supplémentaire est intéressante pour l'apprentissage des fondamentaux. Les associations sont quant à elles satisfaites car, bien souvent, les enfants souhaitent prolonger l'expérience et adhèrent dans les clubs. D'autre part, si certaines familles peuvent offrir ces activités à leurs enfants en dehors de l'école, pour d'autres, ce n'est pas possible. L'école remplit alors son rôle : offrir à tous les mêmes chances de réussite.

TULLE mag : *Y aura-t-il du changement pour la rentrée de septembre 2018 ?*

DOMINIQUE GRADOR : La question n'a pas été tranchée. La mise en place de la semaine de 4,5 jours coûte chaque année 76 000€, subventionnés à hauteur de 58 000€. Si l'aide de l'Etat a été reconduite cette année, nous ne savons pas si ce sera le cas pour les suivantes. Quoi qu'il en soit, la question financière ne sera pas la seule guider notre choix. La Ville a fait de gros efforts pour que ces rythmes, scolaires soient une réussite et nous ne souhaitons pas que tout ce travail soit balayé.

Les réunions de concertations dans les écoles viennent de se terminer. Un point sur tout ce qui a été dit sera fait et le conseil municipal se prononcera avant Pâques pour que les parents puissent anticiper pour la rentrée 2018.



- En novembre les élus ont organisé des réunions de concertation sur chaque site scolaire afin d'envisager l'organisation de la rentrée 2018-2019.



label, un partenariat avec les Treize Arches à Brive était indispensable. Les deux structures, regroupées au sein d'un établissement public de coopération culturelle, proposeront à l'automne prochain une nouvelle programmation ambitieuse qui devrait ravir les spectateurs (cf portrait de Nicolas Blanc, directeur de la scène nationale, page 12).

DES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Cette année, grande nouveauté, les Nuits de Nacre, célèbre festival d'accordéons tulliste, n'auront pas lieu en septembre mais en juin, le dernier week-end du mois pour être précis. C'est un rendez-vous incontournable de la rentrée que les organisateurs ont choisi de déplacer afin de profiter d'un temps plus clément. Coproduit par la Cité de l'accordéon et les Lendemains qui Chantent, il conservera ce qui a toujours fait son succès : du In et du Off, des concerts de rue, un artiste fil rouge et de l'accordéon à écouter, à danser, à partager.

Le Tulle Athlétic Club voit les choses en grand en 2018. Pour fêter comme il se doit la 40^e édition des Foulées Tullistes Patrick Perrier, l'association sportive prévoit de nombreuses animations le 8 septembre : concert, stands, jeux... et courses (programme détaillé en mars). Un événement sportif au cœur de la cité qui mar-

quera aussi la 60^e saison du TAC.

VERS LA FIN DE LA TAXE D'HABITATION

Le dernier grand changement concerne la taxe d'habitation. Le projet de loi de finances 2018 prévoit en effet de modifier les règles d'imposition de cet impôt. Plus de 80% des Tullistes ne paieront plus cette taxe. Celle-ci diminuera progressivement pendant 3 ans : elle baissera de 30% dès 2018, 65% en 2019 et ne sera plus due au titre de la résidence principale d'ici 2020. Pour Tulle, en 2017, le taux

appliqué était de 9,89% et n'avait pas été augmenté depuis plusieurs années.

2018 s'annonce donc riche en nouveautés, et il n'est pas exclu que d'autres événements, initiatives ou projets s'invitent à ce programme déjà bien rempli... et s'il est une chose qui ne changera pas, c'est bien votre Tulle Mag qui continuera à vous informer d'une vie tulliste toujours plus riche et dynamique. Très belle année 2018 à toutes et à tous... à Tulle bien évidemment !



- Conséquence de la loi MAPTAM : depuis le 1^{er} janvier, l'absence ou le dépassement de ticket horaire ne constituent plus une infraction pénale. L'utilisateur en faute doit désormais s'acquitter d'un forfait post stationnement dont le montant est fixé à 25€ à Tulle.

LES
INFOS
EN
PLUS

TULLE SE LANCE DANS L'ÉCO-PÂTURAGE

La municipalité a décidé d'innover cette année en utilisant une nouvelle technique pour entretenir ses espaces verts : un âne et des moutons.

Ces derniers vont tout d'abord aiguïser leurs dents en broutant l'herbe du Chambon. La collectivité souhaite, à travers cette initiative, s'investir différemment dans la gestion des milieux naturels. L'emploi des moutons et des ânes permettra de réduire l'empreinte carbone des services techniques lors de l'entretien des espaces verts. Les engins mécaniques ou les produits phytosanitaires ne seront en effet plus nécessaires sur les zones de pâtures. Cette gestion présente également d'autres avantages comme la diversification de la faune et la flore (fertilisation des sols et alimentation sélective des animaux) et la création d'outils pédagogiques originaux et gratuits pour les écoles et le centre de loisirs.



PROMENONS-NOUS DANS LES BOIS...



Les élèves de 4^e SEGPA du collège Victor-Hugo ont réalisé des nichoirs à oiseaux avec les conseils de la Ligue Protectrice des Oiseaux. Ces habitats ont été installés dans le bois des Malades. (Photo Sophie Carlat)



DÉFI TÉLÉTHON



Les personnes âgées de la Résidence de nacre, de l'EPHAD des Fontaines et de l'Accueil de jour ont fait chauffer les aiguilles et ont réussi à tricoter 108 mètres d'écharpes multicolore.

QUAND LES *Tullistes*



TOUS MOBILISÉS !



Une fois encore, les bénévoles du Téléthon n'ont pas hésité à braver le froid pour animer le village place Gambetta. Démonstrations de danses, course, vente de boissons et de sucreries étaient au programme.



LIONS CLUB TUTELLA



Le célèbre marché de Noël a regroupé une trentaine d'exposants salle Latreille. Un événement attendu par les visiteurs pour des achats de dernière minute ou tout simplement pour découvrir de nouveaux produits.

ils l'ont fait!



EN ROUTE POUR LA FINALE RÉGIONALE



Lors du challenge jeune, le Kayak Club de Tulle s'est placé dans le trio de tête pour la sélection des futures épreuves. Noah Pajot s'est illustré en kayak avec une première place dans la catégorie minime. (Photo fournie)



A MOTO



Les Pères Noël ont encore une fois été généreux cette année ! Après avoir effectué une petite virée en ville pour remplir leurs hottes, ils ont apporté leurs cadeaux aux enfants hospitalisés.

FONT VIBRER LEUR ville



ANIMATION DE NOËL



Le sculpteur Samuel Girault et ses apprentis ont façonné des blocs de glace sous les yeux des passants. Cette démonstration originale dans la rue Jean-Jaurès a donné le top départ des animations de la Ville.



UN GESTE SOLIDAIRE



Suite au Relais pour la vie et à la mobilisation d'associations, la Ligue contre le cancer a remis un chèque de 21 500 € à Vanessa Ribes, chercheuse à l'institut Jacques-Monod.

les rendez-vous

VENREDI 5 JANVIER

8 AU 27 JANVIER

JEUDI 18 JANVIER

JEUDI 18 JANVIER

VENREDI 19 JANVIER

18 JANVIER AU 24 FÉVRIER

MARDI 23 JANVIER

25 AU 27 JANVIER

SAMEDI 27 JANVIER

VENREDI 2 FÉVRIER

2 FÉVRIER AU 19 MAI

MERCREDI 7 FÉVRIER

LES 12-13-14-15 FÉVRIER

LES 13 ET 14 FÉVRIER

SAMEDI 24 FÉVRIER

SAMEDI 3 MARS

JUSQU'AU 5 MARS

MERCREDI 7 MARS

CINÉ CRAPULES

15h30, librairie Chantepages.
Projection de courts-métrages pour les enfants à partir de 3 ans.
Réservations : 05 55 26 60 07

EXPOSITION DE SERGE MAILLOT

Au Centre Culturel et Sportif. **ENTRÉE LIBRE**

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

18h30, salle des mariages de la mairie.

LA CERISAIE

20h30, théâtre des 7 Collines. **5 € - 21 €**
www.septcollines.com

PROJECTION : MUNSEL *

18h30, cinéma Véo.

RECENSEMENT 2018

www.agglo-tulle.fr

DON DU SANG

8h30-13h30, salle Marie-Laurent

DU BLEU EN HIVER *

Théâtre des 7 collines ou salle Latreille.
www.septcollines.com

IUT : PORTES OUVERTES

9h à 17h, IUT du Limousin, site de Tulle 5 rue du 9 juin 1944.

ROCK'N VIREVIALLE

20h30, maison de quartier Virevialle.

DIOCÈSE DE TULLE *

Exposition au Musée du Cloître. **ENTRÉE LIBRE**
www.agglo-tulle.fr

CITÉ DES MÉTIERS

13h à 19h, salle de l'Auzelou. **GRATUIT**

STAGE DE CIRQUE

10h15-12h : 5-7ans (**15-50 €**) ou 14h-17h : 8-15ans (**23-75 €**)
atouscirk@gmail.com ou **06 89 08 58 15**

DON DU SANG

14h30-19h, salle Latreille

DU SON PLEIN LES BOTTES *

19h, salle de l'Auzelou. **20 €**

IUT : PORTES OUVERTES

9h à 16h, IUT du Limousin, site de Tulle 5 rue du 9 juin 1944.

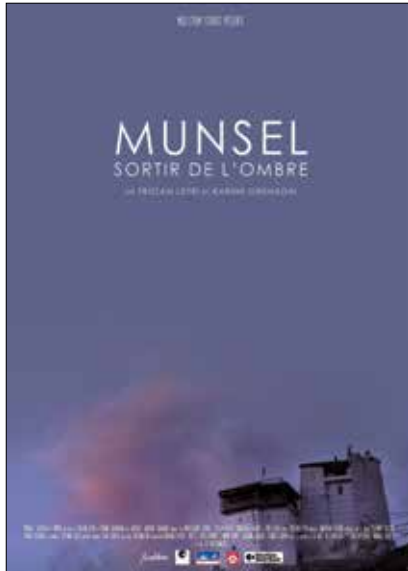
CONCOURS INFIRMIER

Inscriptions IFSI Tulle, 3 place Maschat 19000 Tulle.
www.ifs-tulle.fr

MERCREDIS DES MÉTIERS

14h à 17h, CFA 13 vents, CFAI Limousin et CFA bâtiment.

* **MUNSEL**
VENDREDI 19 JANVIER



Découvrez le documentaire réalisé par Karine Grenadin et Tristan Leyri, deux Tullistes partis en Inde à la rencontre de Chospel, Norzin et Rizwana dans une école spécialisée pour enfants porteurs de handicap. La Munsel School du Ladakh est la première de la région à accueillir ces enfants.

Munsel au cinéma Vélo le 19 janvier à 18h30. Tout public, 50 min.

* **DU BLEU EN HIVER**
25 AU 27 JANVIER



La 13^e édition du festival devrait ravir les amateurs de jazz mais pas seulement. Cette année, les organisateurs ont fait le choix d'une programmation inventive et colorée : trio de saxophone, virtuose de la flûte traversière, percussions, mélange de jazz rock électro... il y en a pour tous les goûts !

Informations et billetterie au 05 55 26 99 10. A partir du 25 janvier, billetterie du festival, salle Latreille, à 12h. Avec le Pass, profitez de tous les concerts payants à 35 € (jusqu'au 25 janvier 2018).

* **DU SON PLEIN LES BOTTES**
SAMEDI 24 FÉVRIER



Les jeunes agriculteurs de la Corrèze organisent une deuxième édition de leur événement. Au programme cette année : apéro-concert, dégustation de produits locaux et surtout sur scène les groupes Appelle tes copains, les Humeurs Cérébrales et les Fatals Picards.

19h, salle de l'Auzelou avenue Lieutenant-Colonel Faro 19 000 Tulle. 20€, plus d'infos au 05 55 21 55 78

* **DIOCÈSE DE TULLE**
2 FÉVRIER AU 19 MAI



L'exposition du Diocèse de Tulle propose, dans le cadre de son Jubilé, un retour sur son histoire depuis sa fondation en 1317. Composée de panneaux, elle sera complétée par des objets issus de la collection du musée tulliste.

Musée du Cloître, Place Berteaud 19 000 Tulle. Ouvert tous les jours de 14h à 18h sauf le lundi et dimanche. Entrée libre.

MAJORITÉ MUNICIPALE**QUE VIVE LA JEUNESSE !**

Une société qui ne se préoccupe pas de sa jeunesse ne se donne pas d'horizon.

De nombreux acteurs, institutionnels et associatifs, travaillent au quotidien pour accompagner les publics jeunes de notre ville. Des activités sont proposées dans le domaine de la culture, du sport et des loisirs. La Ville de Tulle est pleinement engagée dans le développement et l'épanouissement de notre jeunesse.

Elle soutient les équipes pédagogiques de ses écoles et déploie, à leurs côtés, des actions innovantes en matière d'éducation artistique et culturelle, dans le temps périscolaire. Elle propose une restauration collective de qualité. La Ville, c'est aussi la gestion du Centre du Loisirs du Chambon qui offre un service d'accueil les mercredis et pendant les vacances scolaires, aux enfants de notre territoire. Les jeunes majeurs fragilisés bénéficient du soutien et de l'accompagnement d'un travailleur social au centre communal d'action sociale. Des aides leur sont proposées comme le pass sport culture qui permet une pratique sportive ou culturelle.

En 2018, la Ville accueillera un jeune en service civique sur une mission de politique jeunesse. Ce volontaire ira à la rencontre des jeunes Tullistes pour les informer, les écouter, entendre leurs projets. Véritable lien social entre le public « jeunes » et les structures associatives et institutionnelles, nous bâtirons ensemble une politique collaborative.

Il est nécessaire de préciser que, dans un contexte de fortes tensions budgétaires, la Ville de Tulle réserve 14.5% (soit 3 325 000 d'euros) de son budget pour participer à l'accompagnement de nos jeunes.

A ces actions s'ajoute le projet de Pôle Universitaire, porté par Tulle Agglo, qui s'inscrit dans un lieu historique de notre ville. Si, hier, les ouvriers passaient le portail pour aller à leur travail, demain les étudiants sortiront pour intégrer la vie active avec de réelles opportunités. Ce projet vient compléter la politique jeunesse menée par la Ville. Il s'agit là de doter notre territoire d'une véritable offre diversifiée, moderne dans ses locaux, innovante par la pédagogie proposée, pour que la formation débouche sur un emploi.

Albert Camus écrivait : « La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent ». Cette citation résume bien notre choix, celui d'investir pour la jeunesse pour faire vivre l'avenir.

Je vous souhaite, au nom de la majorité municipale, une bonne année 2018.

Meilleurs vœux à tous !



CHRISTÈLE COURSAT

Maire-adjointe déléguée à la Jeunesse, à l'Enseignement supérieur et Professionnel et à la Vie étudiante

OPPOSITION MUNICIPALE**UNE DONATION GÉNÉREUSE**

Avant la période des fêtes de fin d'année, les membres de l'Opposition municipale souhaitent rendre le plus vif hommage à ce généreux bienfaiteur qui a fait le choix de léguer à la ville de Tulle des plaques de verre fixant pour l'éternité quelques scènes urbaines de notre cité en 1897. La première d'entre elles prend pour motif l'ancien théâtre populaire de notre cité avant l'établissement de l'architecture béton qui lui succédera. Elle est accompagnée par une perspective sur des quais de la Corrèze où il est aisé de percevoir la présence de digues et de plans miroir.

UNE ERREUR HISTORIQUE DÉNONCÉE

Cette découverte photographique a profondément ébranlé le Président de Tulleagglo qui s'était toujours obstiné à laisser croire que ces ouvrages avaient été créés dans les années 60. Ce fut, pour nous, l'occasion de répéter, une fois de plus, combien son choix arbitraire s'inscrivait comme une erreur historique dont les choix techniques ouvraient sur des incertitudes pour les crues à venir.

LE COUP DE BAMBOU

Lors du dernier conseil municipal début décembre, la Majorité a voulu se targuer de baisser le prix de l'abonnement de l'eau. Des Tullistes opiniâtres avaient exigé que l'on reconsidère une tarification injuste pour les petits consommateurs. Cette baisse de quelques euros n'est pas de nature à compenser la hausse prochaine de l'eau lors du raccordement avec le projet Vézère. Les estimations les plus basses sont déjà d'un euro supplémentaire par m3, soit le doublement de la tarification des factures dans deux ans.

DES ÉLUS AUX ABOIS

Nous n'oublions pas l'argumentation portée par ces mêmes élus qui s'étaient engagés dans ce choix politique avec l'assurance de faire baisser les prix de l'eau et de l'assainissement. Aujourd'hui, le discours a changé : l'eau doit être plus chère pour soutenir des économies vertueusesahurissant !!

TRISTESSE PARTAGÉE

Nous avons appris la disparition, cette semaine, de deux personnalités appréciées des Tullistes, deux figures économiques fortement impliquées dans l'histoire de notre ville. Raymond Soleilhavoup, un homme qui illustrait à lui-seul la formidable dynamique tulliste durant les trente glorieuses et Daniel Maugein, imprimeur infatigable au caractère débonnaire, acteur incontournable de sa profession. Nous présentons nos plus sincères condoléances aux membres de leur famille. Par delà les douleurs, que les joies adviennent pour tous pour ces fêtes de fin d'année.

**LES ÉLUS
DE L'OPPOSITION
TULLISTE**

Numéro d'urgence

DANS QUELS CAS APPELER LE 115 ?

- Pour signaler une personne en situation de détresse.
- Pour rechercher des informations sur les possibilités d'hébergement, les accueils de jour, l'aide alimentaire, les associations caritatives, l'accès aux soins etc.
- Si vous rencontrez des difficultés sociales (absence ou perte d'un logement, violences conjugales, etc.).

Appel gratuit depuis un fixe



La mairie au quotidien

HORAIRE D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR :
www.agglo-tulle.fr
 ville de tulle - officiel

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME D'ACCUEIL

- Du lundi, mardi, jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le mercredi de 8h30 à 19h sans interruption
- Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Médiateur urbain

Vous rencontrez un problème de voisinage ? Didier Peuch, médiateur urbain est à votre disposition.

Ni avocat, ni juge, son rôle est de proposer des solutions et des compromis qui pourront apaiser et résoudre vos conflits.

didier.peuch@ville-tulle.fr
 ou 05 55 21 73 16

TULLE pratique



Un rendez-vous avec les élus ?

Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer votre situation personnelle ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat des élus :

secretariat.maire.elus@ville-tulle.fr
 ou 05 55 21 73 93 ou 05 55 21 73 76

Mes poubelles

COLLECTE DES SACS JAUNES
 Les emballages recyclables sont collectés le **mercredi matin**. Pensez à sortir vos sacs jaunes le mardi soir.

DÉCHETTERIE DE MULATET
 Gratuite pour les particuliers. Ouverte du lundi au samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Fermée le jeudi.
www.agglo-tulle.fr



Distribution du TulleMag

Vous habitez Tulle, votre boîte aux lettres est accessible mais vous ne recevez pas le *TulleMag* ? N'hésitez pas à contacter le service communication :

communication@ville-tulle.fr
 ou 05 55 21 77 02

TULLE mag

n° 129 - Janvier/Février 2018

Directeurs de la publication
 Bernard Combes, maire et Émilie Boucheteil, conseillère municipale

Rédaction : Sophie Carlat et Flavie Favarcq

Photographies : Frank Barrat-Arnal.

Mise en page : Mathieu Morel

Création de la maquette
 Concordance.s/Michel Delon (Tulle)

Impression : Maugein imprimeurs sur du papier issu de forêts durablement gérées

ISSN : 2139-2129 - Tirage : 11 000 exemplaires

Dépôt légal : Janvier/Février 2018

la cité
des Métiers

ORIENTATION | FORMATION | DÉCOUVERTE
MÉTIER | EMPLOI | ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

éphémère

Besoin d'infos sur ces thématiques ?
Retrouvez-nous Mercredi 7 Février à Tulle !

TULLE | Salle de l'Auzelou
Avenue du Lieutenant Colonel Faro
MERCREDI 7 FÉVRIER 2018
de 13 h à 19 h en continu

GRATUIT ET
OUVERT À TOUS

(collégiens, lycéens, étudiants,
demandeurs d'emploi, salariés...)

Programme détaillé sur
www.citedesmetierslimousin.fr



Avec le soutien de :

